



COMPTE-RENDU

Date 24/01/2011

Emetteur : H.FRANCOIS

Référence : GT Sites Industriels 17/12/2010

Destinataires : Groupe de Travail Sites Industriels

Objet : CR REV1 GT SITES INDUSTRIELS DU 17/12/2010

PARTICIPANTS : NOMS	PRENOM	PRESENT	ABSENT	Société	OBSERVATIONS
MARK	Bérénice	X		ANTARGAZ	
FRANÇOIS	Henri	X		CFBP	Rapporteur
GRAY	Eric		X	BUTAGAZ	
DEMONCHY	Daniel	X		BUTAGAZ	
LOISON	Cyril	X		BUTAGAZ	
CAUMONT	Marc	X		TOTALGAZ	
DUCLOS	Thierry		X	TOTALGAZ	
OSTAPOFF	Flore		X	GEOSTOCK	
BUREAU	Nicolas		X	PRIMAGAZ	
TURINI	Gauthier		X	VITOGAZ	
DUFOUR	Cyril	X		PRIMAGAZ	
COMBES	Alain	X		CFBP	Partiel

Ordre du jour de la réunion

Ordre du jour de la réunion	
1	SUIVI ACTIONS EN COURS (Etudes a /s RST, Cuvettes déportées, CR Essais feux de pneus, Essais jets enflammés, Explosion zones encombrées, Risques chimiques, Rupture tuyauteries, Sygedef, LUP, Efficacité déflecteurs de brides)
2	RETOUR SUR FORMATION POMPISTE
3	POINT SUR RELATIONS AVEC TRANSPORTEURS
4	ACCIDENTS/INCIDENTS SITES INDUSTRIELS

CALENDRIER DES PROCHAINES RÉUNIONS

21/1 ;18/2 ;18/3 ;29/4 ;19/5 ;1/7

De 9H00 à 13H00 sauf indication contraire

Lieu : CFBP, sauf avis contraire

1 SUIVI DES ACTIONS EN COURS

◆ ETUDE RST

AD CONSULT va rencontrer les spécialistes de la protection cathodique de niveau 3.M.CAUMONT a rencontré des propaniers allemands, les RST sont revêtus de revêtement bitumineux en majorité, des protections cathodiques sont installées sur les nouveaux réservoirs.

A ce jour une des problématiques est la méconnaissance de la taille des défauts qui ont servi à dimensionner les protections cathodiques existantes. Le calcul peut il être fait à l'envers ?

Le CFBP contactera A.DUCLOS pour faire le point

Action : H.FRANCOIS

◆ FASIS: ANALYSE ESSAIS FEUX DE PNEUS

Une réunion est prévue le 21/12 avec FASIS pour finaliser le document :
Participants HF + Marc Caumont

Un document de synthèse sera ensuite publié par le CFBP

◆ CUVETTES DEPORTEES

M.CAUMONT a rédigé une étude de synthèse sur ce thème (historiques des essais, résultats, réglementation) afin de pouvoir contribuer efficacement aux discussions futures avec le MEEDDM. Ce document a été joint au CR de la réunion précédente pour avis des adhérents.

Merci de me transmettre vos commentaires pour la prochaine réunion

Action : Tous

◆ ETUDES RUPTURE TUYAUTERIES (IS)

Le CFBP préparera une note de position à destination du MEEDDM sur le sujet rupture de tuyauteries. Cette note sera ensuite présentée au GT sectoriel GPL pour tester la sensibilité du MEEDDM sur ce sujet. Une trame de note a été présentée lors de la précédente réunion du GT .En attente des commentaires des membres du GT

Action : Tous

◆ ESSAIS JETS ENFLAMMES,EXPLOSION ZONES ENCOMBRES

- **Jets enflammés** :

Le GT décide de repousser cette étude pour se concentrer sur la finalisation des études entreprises depuis 3 ans et sur les explosions en zones encombrées

◆ **EXPLOSIONS ZONES ENCOMBREES :**

La préparation des travaux se poursuit. Un point sera fait le 21/12/2010 avec FASIS.

De toute évidence afin d'éviter des questions et remarques du MEEDDTL il faudra utiliser des casiers et des bouteilles françaises.

Se pose à ce jour le problème du remplissage en eau de plus de 1000 bouteilles....

A traiter le 21/12/2010

Action : H.FRANCOIS

◆ **RISQUES CHIMIQUES ;contraintes et contrôles**

AZ a fait appel à BV Paris pour réaliser une évaluation des risques chimiques en centres emplisseurs. Le principal problème se situe au niveau des cabines peintures. A priori il faudrait faire une mesure d'exposition par travailleur, par agent CMR tous les 4 mois. Ceci semble très lourd → faut il substituer les produits, faut il mettre en place des protections individuelles lourdes ?

Pour info le fuel pour chariot élévateur est classé CMR

AZ continue à travailler sur ce sujet et nous tiendra au courant de ses conclusions et actions à mettre en place.

Action : AZ

◆ **WORKSHOP LUP**

La position du COMTECH est la suivante :

« 3 **DEBRIEF ETUDE LUP EUROPE**

La synthèse de cette étude est présentée en réunion, elle est jointe à ce CR. Le COMTECH estime que cette étude contient des arguments utilisables pour des discussions en table ronde PPRT ou lors de discussions sur l'avenir des PPRT. Une première présentation sera faite à UFIP/UIC pour examiner les points de convergence possibles et les actions potentielles.

Le COMTECH demande qu'un document synthétique résumant les différences entre les pays soit réalisé. »

Le document a été envoyé à UFIP et UIC le 14/12

Le GT souhaitait remettre à jour le document couts des mesures foncières qui avait été établi en 2007 afin d'y inclure des données plus précises compte tenu de l'avancement des études PPRT.

Après réflexion il n'apparaît pas opportun d'utiliser l'argument couts pour les industriels dans nos discussions, cette action est donc abandonnée

Il semble nécessaire d'éclaircir le contenu des Conventions Aménagements suite au PPRT, en particulier si lorsque une collectivité rétrocède à un industriel un bien exproprié pour lequel elle a eu un financement de l'Etat, elle doit rendre à l'Etat la part de son financement, auquel cas elle ne manquera pas de demander à l'industriel de financer cette part de l'Etat

◆ SYGEDEF

Une réunion IRSN/CFBP/Acteurs des saisies dans la base aura lieu le 17/01 au CFBP afin de préciser certains points et de s'assurer que tous les intervenants sont en ligne avec le mode de fonctionnement de la base.

◆ ETUDE 3D

Le GT se pose la question de la réalisation d'essais et de simulations 3D pour étudier la diffusion de nuages de gaz suite à rupture canalisation avec interposition de merlons. Ce point pourrait intéresser TOTAL, à voir par M.CAUMONT.HF verra si UFIP/UIC sont intéressés

Action : M.CAUMONT et H.FRANCOIS

◆ EFFICACITE DEFLECTEURS DE BRIDES

Le MEEDDM a demandé au CFBP de se positionner sur l'efficacité des déflecteurs sur brides car les avis diffèrent entre adhérents.

BUTAGAZ présente un document de synthèse sur ce sujet.

Il est clair qu'à ce jour la valorisation dans les EDD est difficile voir impossible. Le CFBP demandera au GT Sectoriel GPL comment on peut valoriser cet équipement dans les MMR et les PPRT.

A signaler que BTZ a développé une technique pour installer ces brides sans démontages de boulons de brides

Action : H.FRANCOIS

2 RETOUR SUR LA FORMATION POMPISTE

Cette proposition de formation dispensée par le CFBP a été faite au COMTECH par HF le 3/12/2010

La position du COMTECH est la suivante

« HF présente une proposition du CFBP pour la mise en place d'un module commun de formation des pompistes qui serait labélisé CFBP (cf PJ en annexe) . Cette démarche permettrait aux adhérents de valoriser pour un poste très important cette formation auprès de l'administration.

Cette proposition soulève les questions suivantes :

- ◆ Quels sont les gains attendus ? y a-t-il un gain sur la valorisation des barrières de sécurité ?
- ◆ Quel risque pour les libres services de voir la DREAL demander la présence d'un pompiste ?

Les Directeurs techniques feront un point en interne et donneront leur avis aux membres du GT Sites Industriels »

Il apparaît nécessaire de bien préciser que cette formation ou la validation des connaissances selon un référentiel « CFBP » pour les formations dispensées en interne par les adhérents concernent les pompistes uniquement **et non pas** les

chargeurs (personnel de l'adhérent ou chauffeur dans le cas des self ».Ce point lève une ambiguïté du CR du GT SITES INDUSTRIELS du 22/10 : « *A priori les adhérents y sont favorables, il faudra élargir la prestation aux chauffeurs « libre service* ». Cette phrase doit être comprise comme une interrogation et non comme une affirmation.

3 POINT SUR LES RELATIONS AVEC LES TRANSPORTEURS

- La question de la modification du contrôle des camions retour ré épreuve est soulevée pour savoir quel est le processus prévu par le GT Transports dans ce cadre. Il apparaît nécessaire que les membres du GT Transports et les membres du GT Sites industriels discutent dans un premier temps dans leur société de ces travaux afin de pouvoir exprimer en GT une position partagée en interne.
- Relations avec ATMD : Alain COMBES précise qu'une réunion a eu lieu le 1/12 avec l'ATMD. Il est convenu qu'une réunion par an CFBP/ATMD aurait lieu pour faire le point sur l'accidentologie. Des réunions intermédiaires sur les sujets ad hoc auront lieu.
- Suite au GT Sites industriels du 22/10 où la position suivante avait été exprimée par le GT : *« Concernant CAMIDI le GT fait part au GT TRANS de la nécessité d'alerter les transporteurs sur leurs obligations en matière de déclaration ICPE. Par exemple à PLN avec le stockage de bouteilles déclaré à 40 Tonnes le transporteur aurait du appliquer la circulaire « masse de gaz » et en considérant les camions GPL pleins, c'est la règle, la quantité stockée atteint 288 tonnes soit SEVESO seuil haut »,* il est bien précisé qu'il ne s'agit pas d'écrire aux transporteurs mais de discuter avec eux de ce sujet lors des rencontres que les adhérents ont avec ces prestataires qui par ailleurs ne sont pas forcément familiers de ces aspects de la réglementation.

4 ACCIDENTS/INCIDENTS SITES INDUSTRIELS

Ci-dessous le bref CR d'Alain COMBES a/s l'accident du GP propane sur l'autoroute A8 :

« Point sur cet accident survenu au environ de 0h30 sur l'A8,

Selon les différentes informations recueillis auprès de GLI et de Primagaz qui se sont rendu sur le lieu de l'accident ainsi que les infos médias

- Chargement du GP inter-centre en propane à Lavera vers 20h30 hier,
- Arrêt sur l'A8 à 2 km de la sortie « Nice Est » dans une portion montante sur un viaduc au niveau de la commune de la Trinité,
- Choc par l'arrière gauche d'un autre poids lourd, dont le conducteur est décédé,
- Les deux camions prennent feu, le conducteur du GP citerne est blessé et hospitalisé,
- Selon différents témoins, explosion entendu et flammes constatées d'environ 20 mètres,
- 50 personnes environ sont évacuées
- L'autoroute est coupée à la circulation jusqu'à 12h00 environ
- Dans un premier point presse, il est question de torchage à venir ou de transfert de produit,
- En fait le choc a arraché le pare-choc et la tuyauterie, qui en se tordant a arraché l'obturateur interne,
- Tous le produit a brûlé, détériorant le bitume à l'aplomb de l'orifice, avec un rayonnement d'un périmètre de 30/40 mètres dans lequel les matériaux plastiques sont fondus,
- Après l'intervention des sapeurs pompiers (80) et différentes mesures à l'explosimètre, nettoyage intérieur de la citerne à l'eau par les pompiers avant enlèvement du porteur,

Primagaz pourra nous apporter des compléments d'information sur les points encore non connu, notamment la cause initiale de l'arrêt du véhicule.

Merci par avance.

Ci-dessous deux liens, parmi les multiples alerte presse du jour :

<http://info.france2.fr/france/accident-poids-lourd-l-a8-partiellement-ouverte-66433980.html>

<http://www.ledauphine.com/faits-divers/2010/12/16/l-un-des-camions-transportait-du-propane> »

Date Réunion	SUJETS	Action / Suivi	RESPONSABLE	Échéance	Date Réal.	ETAT
1-févr.-08	NORMALISATION HYPOTHESES DE CALCUL	Finaliser la position sur composition C4	Tous	asap		EC
11-sept.-09	SYNTHESE PHAST	Faire le point sur les derniers documents transmis par FASIS et définir une position CFBP	Tous	01-déc.-09		EC
11-déc.-09	AM 72	Faire étudier les toles et pieds de spères prélevées à ARNAGE et ceux de CAMPINGAZ	HF	01-oct.-10		EC
29-janv.-10	CUVETTES DEPORTEES	Etude de synthèse sur ce thème	M.CAUMONT	01-avr.-10	nov.-10	EC
17-déc.-10	ZONES ENCOMBREES	Proposition FASIS à étudier pour essais expérimentaux. FASIS a présenté au CFBP son projet. En cours, discussions avec INERIS et SPADADAM pour chiffrage et mise au point	Tous	01-mars-10		EC
17-déc.-10	RISQUES CHIMIQUES	Présentation démarche AZ, partielle le 17/12/2010	AZ	30-sept.-10		EC
10-sept.-10	AM 72	Commenter les documents finaux pour le 15/11/10	Tous	15-nov.-10		EC
22-oct.-10	ETUDE RST	PREPARER SYNTHESE AVEC AD CONSULT	HF	01-janv.-11		EC
22-oct.-10	SYGEDEF	ORGANISER REUNION AVEC UTILISATEURS	HF	01-déc.-10	janv.-11	EC
17-déc.-10	DEFLECTEURS	PREPARER Ndp CFBP sur efficacité de ces dispositifs, attente des documents BTZ et voir le MEDDTL	HF	01-févr.-11		EC
17-déc.-10	FORMATION POMPISTE	ETUDIER COUTS ET PRESENTER A J.PEDESAC/présentation COMTECH faite, des questions->discussions en cours	HF	01-févr.-11		EC
17-déc.-10	LUP	Présentation UFIP/UIC	HF	25-janv.-11		EC
17-déc.-10	Feux de pneus	Document de synthèse CFBP à rédiger	HF,	01-avr.-11		EC



Monsieur Jérôme GOELLNER
Chef du Service des risques technologiques
Direction Générale de la Prévention de Risques
MEDDTL
92055 LA DEFENSE CEDEX

Paris, le 15 décembre 2010

Objet : PPRT – Amélioration des pratiques et des règles

Monsieur le Directeur,

Afin de concrétiser les discussions qui ont eu lieu lors de la réunion de travail du 10 novembre dernier avec vos services, et de la réunion de l'instance de suivi des PPRT du 24 novembre, nous vous prions de trouver ci-dessous nos premières propositions visant à préciser ou à améliorer certaines règles actuelles d'élaboration des PPRT.

D'autres points seront abordés ultérieurement, notamment les possibilités de mise à l'abri des personnes au regard de la rapidité des phénomènes dangereux, le traitement différencié des activités économiques, la prise en compte des zones et bâtiments à faible fréquentation, et la hiérarchisation des mesures de renforcement du bâti.

1/ Clôture formelle des études de dangers, donnant acte du travail fait et fixant en particulier la date de la prochaine révision des études de dangers. Cette clôture formelle, par exemple au travers d'un arrêté préfectoral, existe dans certaines régions. Cette pratique n'est cependant pas généralisée. Son absence a pu générer des ambiguïtés et des incompréhensions des acteurs de terrain, notamment quant aux attentes éventuelles de l'Administration.

2/ Communication formelle de la table des scénarios / phénomènes retenus par l'administration pour établir les cartes d'aléas d'un PPRT et une explication des éventuels changements (par exemple : modification de la probabilité d'un scénario, rejet d'une exclusion, ajout de scénarios, ...) apportés à la proposition de l'exploitant. Autant il est compréhensible que cette table des scénarios / phénomènes puisse évoluer au cours de l'élaboration du PPRT, autant sa première version mérite d'être communiquée à toutes les parties prenantes et aux industriels en particulier, avec les explications utiles pour assurer une bonne compréhension des choix effectués par l'Administration.

3/ Généralisation de la possibilité d'agrégation de phénomènes dangereux semblables (BLEVE, Boil Over, explosions de bac, etc.) en fonction des équipements, des zones d'effets associées et des enjeux propres aux sites. Cette possibilité existe déjà explicitement pour les GPL. Il s'agit alors de traiter les autres installations (ex : parc de stockage d'hydrocarbures) de façon comparable, pour simplifier et harmoniser le processus d'élaboration des cartes d'aléas.

4/ Définition du niveau d'exigence des mesures par carte d'aléa

Nous proposons que les mesures décidées (expropriation, délaissement, prescription, recommandation) soient fondées sur chacune des trois cartes d'aléas (surpression, thermique et toxique) et non pas sur l'agrégation des trois, pour prendre en considération en un point donné l'aléa le plus pertinent. De plus, il est attendu que les zones faisant l'objet de recommandations en restent à ce niveau d'exigence.

A titre d'illustration, des habitations situées à la fois en zone d'aléa faible (donc de recommandation) pour la surpression et d'aléa moyen (donc de prescription) pour le thermique, se voient prescrire actuellement des renforcements obligatoires non seulement au titre des effets thermiques mais également au titre des effets de surpression avec des prescriptions pouvant toucher à leur structure, constituant de fait l'essentiel des coûts.

Dans cet exemple, les habitations devraient faire l'objet de prescriptions au titre de l'aléa thermique et de simples recommandations au titre de l'aléa surpression.

Cette approche, qui présente le mérite de traiter de la même façon, et donc équitablement, tous les habitants soumis à un même aléa, a suscité l'intérêt de l'ensemble des participants de l'instance de suivi des PPRT le 24 novembre dernier.

En vous remerciant par avance de l'accueil favorable que vous pourriez accorder à ces propositions, nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Directeur Raffinage,
Environnement et Sécurité UFIP

Dominique BECOUSE

Le Directeur du Département Technique
UIC

Philippe PRUDHON